

DECLARATION DE MALADIE LONGUE DUREE : VALABLE 6 MOIS

| Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit | |
|--|--|
| Nom et prénom : EL OUAHDANI Mohamed Amine Matricule : 13 186 N° CIN : D 836613 Adresse : Villa n° 181 lot EL NANSOUR , Neknou | |
| Bénéficiaire de soins : <input checked="" type="checkbox"/> Adhérent <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant | |
| Partie réservée au médecin traitant | |
| Je soussigne : Rhumatologue Professeur de l'Enseignement Supérieur / FMPR | Spécialité : Rhumatologue N° INPE : 141147603 |
| Certifie que Mlle, Mme, M. : EL OUAHDANI Mohamed Amine | |
| Nécessitant un traitement d'une durée : <input type="checkbox"/> < 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 et 6 mois <input type="checkbox"/> A vie | |
| Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement : - Lombalgie } inflammatoire ; Sacroïdite bilatérale Stade 3 - Femalgie } BA&FI : 5,7 BA&DAI : 5,2 - S ^d inflammatoire biologique | |
| Dont ci-joint ordonnance : | |
| Traitemen prescrit : - HUMIRA 40 mg 1 inj ts les 15 jours. QSP 3 mois (Traitement à renouveler). | |
| Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables Fait à : Rabat le 29/04/2022 | |
| Cachet et signature du médecin traitant : <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Pr. HANAN RKAIN Rhumatologue Professeur de l'Enseignement Supérieur / FMPR </div> <div style="text-align: right; margin-top: -100px;">  </div> <div style="text-align: right; margin-top: -100px;">  </div> | |

*Cette déclaration est renouvelable une fois

En application de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantie la confidentialité des informations communiquées

ORDONNANCE

Salé, le : 29.04.2022

El OUAHDANI MOHAMED
AMINE.

HUMIRA 40mg

1 inj /ac 1 fois / tous les
mois

08 mois

Soit 03 Boîtes



Pr. HANAN RKAIN
Rhumatologue
Professeur à l'enseignement
Supérieur / FMSPR

ORDONNANCE

Salé, le : 29.04.2022

Compte-Rendu Médical

de M¹ EL OUAHDANI MOHAMED AMINE

M¹ EL OUAHDANI MOHAMED AMINE (DN: 05-11-1992)

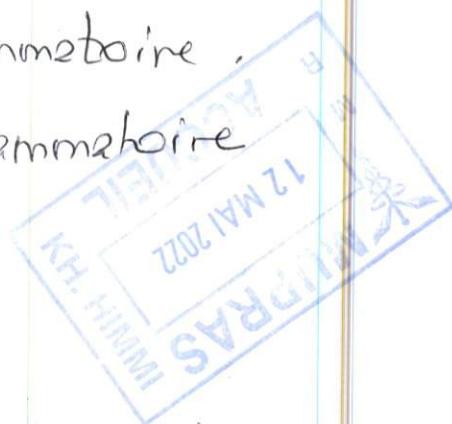
est admis pour une spondyloarthrite ankylosante
grave. Le diagnostic a été posé sur des critères
cliniques, biologiques et d'imagerie :

- Lombalgie chronique inflammatoire.
- Fessalgie à basculement inflammatoire
- Douleur des entéros.
- Cervicalgie inflammatoire.
- S^dinflammatoire biologique, CRP du 29.05.2020

- à 38 mg/l, avec une anémie Pr. HANAN RKAIN
du 23.02.2022 à 178mg/l - inflammatoire Rhumatoologue
Professeur de l'Enseignement Supérieur / FMPPR

→ Sacroiliite radiologique (Sacroiliite bilatérale)

N.B. Cette ordonnance n'est valable que si elle porte le nom et la signature du médecin



et signe d'inflammation à l'IRM des sacroiliques.

Le déhanchement fonctionnel est malgré BASF 1,5,7 et la SPA reste très active malgré l'utilisation de plusieurs classes d'AINS.

L'état du patient nécessite l'exonération du ticket modérateur avec nécessité de l'obtention de l'ALD. Un traitement par biothérapie type Anti TNF α (Adalimumab) > HUMIRA 40mg 1 inj sc 1 fois tous les 15 jours a été prescrit au patient.

Pr. HANAN RKAIN
Rhumatologue
Professeur de rhumatisme
Supérieur : EMPP